



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 6113

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation désastreuse devant laquelle viennent d'être placés des dizaines de milliers d'adhérents du complément retraite de la fonction publique (CREF). Des milliers d'adhérents ont quitté cet organisme qui a déjà diminué ses prestations et fait l'objet de procédures de justice. Il lui demande si cet exemple, sans doute unique, d'un organisme de retraite associant répartition (60 %) et capitalisation (40 %) ne justifie pas, qu'avec les régimes de répartition dont nul ne songe à contester l'existence, soient mises en oeuvre des formules de retraite par capitalisation volontaire à l'image de la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique (PREFON).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6113

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3925